

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 11 AVRIL, 1929.

SEIZIEME ANNEE No. 15.

LA SOCIÉTÉ L'ASSOMPTION ADRESSE SES RESPECTUEUSES FELICITATIONS A NOTRE SAINT PERE LE PAPE

UNE REPOSE DU DELEGUE APOSTOLIQUE

Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui le texte de la lettre de félicitations envoyée par la Société L'Assomption à S. E. Mgr. Andrea Cassulo, à l'occasion de la signature du Concordat romain et du jubilé sacerdotal de Notre Saint Père le Pape. Nous reproduisons également la réponse du Délégué Apostolique au Canada.

Ce 14 mars 1929

Son Excellence
Mgr. Andrea Cassulo,
Archevêque titulaire de
Leontopolis, Délégué Apostolique au Canada et à
Terreneuve.

Excellence—

La Société Mutuelle L'Assomption, Société catholique d'éducation et de bienfaisance des Acadiens, lors de la réunion de son conseil, a exprimé par résolution toute sa joie d'apprendre l'heureuse conclusion du double traité conclu entre le Saint-Siège et le Royaume d'Italie; elle s'empresse de communiquer à Sa Sainteté Pie XI par l'entremise de son digne et si paternel représentant au Canada, Son Excellence Mgr. Cassulo, ses respectueuses et vives félicitations d'abord à l'occasion de son jubilé sacerdotal et ensuite au sujet du règlement de la question romaine, et adressé publiquement et officiellement des actions de grâces à la Divine Providence et sa gratitude envers les autorités romaines et italiennes pour la joie causée aux Acadiens du Canada, de voir leur Père Auguste reconnu comme souverain temporel, libre désormais de communiquer de droit avec tous ses sujets desservis dans l'univers entier.

La Société Mutuelle L'Assomption, qui se fait aujourd'hui l'interprète des Acadiens pour exprimer leurs sentiments de reconnaissance au sujet des glorieux événements du 11 février dernier, compte dans vingt-cinq ans d'existence près de 200 succursales, avec plus de 10,000 membres.

Un des buts principaux de cette Société, est de fournir, par sa caisse scolaire, des prêts à l'Église et des chefs à la société civile qui soient, en temps, des apôtres laïcs. Déjà vingt-deux prêtres exercent le Ministère grâce à cette société et quinze autres vont prochainement recevoir les ordres sacrés. De nombreux laïcs ont reçu, de cette caisse scolaire, une instruction catholique supérieure, et s'appliquent, chacun dans sa sphère, à assurer la diffusion des principes catholiques, sans compter les bienfaits d'une saine économie chrétienne distribués à tous les sociétaires.

Aussi la Société Mutuelle L'Assomption s'apprête-t-elle à offrir à Sa Sainteté un modeste cadeau, comme tribut à son auguste souveraineté et comme minime expression tangible des sentiments qui animent les cœurs des Assomptionnistes et des Acadiens. Le Cadeau Mutuel désire que ce cadeau soit le fruit des offrandes de ses succursales afin de procurer à tous ses membres, si humbles soient-ils, la joie de pouvoir s'associer à cette offrande et de porter ainsi leur cœur jusqu'aux pieds du Saint-Père "Le Pape Consolateur". Ce titre de "Pape Consolateur" nous va droit au cœur, fortifie notre foi et notre amour, nous, dont les ancêtres, au milieu du 18ème siècle, ont préféré subir l'exil et la mort, plutôt que d'exposer notre foi aux exactions des hérétiques d'alors. Un certain nombre de ces exilés ont revu au prix de mille difficultés prendre possession dans la forêt vierge de nouvelles terres pour ne pas laisser périr l'œuvre de civilisation qu'ils avaient édiflée, les premiers sur la terre du Nouveau-Monde. Aujourd'hui leurs descendants constituent le groupe catholique le plus nombreux des Provinces Maritimes au Canada.

La foi catholique, avec ses expériences, nous a sauvés. Et voilà pourquoi nous aimons à redire l'expression de notre confiance absolue et de notre affection en suite à la page 3

SUBLIME HOMMAGE A Mme JOS. H. DAIGLE A ST-JACQUES

Madame Jos. H. Daigle a eu les plus imposantes obsèques qui se soient vues ici. La paroisse entière a tenu à rendre un dernier hommage à cette jeune femme dont la piété, le dévouement et la charité avaient fait un vrai modèle.

Madame Jos. H. Daigle, née Winnie Baker, était la fille du Lt.-Col. Jessie W. Baker de Baker Brook, N.-B. Elle décédait à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec après une sérieuse opération, malgré que rien ne fut épargné pour essayer de la sauver. Trois des meilleurs médecins de Québec aidés de gardes-malades des plus expérimentées ne réussirent à l'arracher à la mort. Le sang même offert et généreusement donné par son époux et scientifiquement infusé ne suffit pas à la ranimer et elle expira le 2, vers les 3 heures de l'après-midi. Elle était prête: Munie de tous les secours de notre Sainte Religion elle s'est éteinte dans le Seigneur en balbutiant les doux noms de Jésus, Marie et Joseph. Son époux et sa mère étaient à son chevet.

Elle fut inhumée ici vendredi le 5 au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis venus de partout se mêler à la paroisse entière pour lui rendre cette dernière marque d'estime.

La levée du corps fut faite à la demeure de la défunte par notre curé l'abbé M. P. Babineau et le service fut chanté par l'abbé A. Lynch, curé de la Rivière-Verte et cousin de M. Daigle. L'Église avait été parée spécialement pour la circonstance et pour Saint-Jacques, c'était ce qu'on pouvait faire de mieux. La chorale d'Edmundston sous la direction du Docteur P. H. Laporte exécuta la messe funèbre harmonisée de Von.

Les porteurs du corps étaient: M. M. George Sirois, Maxime Daigle, et Dr. F. Hébert d'Edmundston, Jos. Desjardins, Vital Daigle et Darcy Lynch de St-Jacques. Portaient les fleurs: Mesdames Maxime Daigle, Fidèle Michaud, George Laporte, Albert Lebel, Miles Marie-Anne Daigle, Aurore Dionne et Lill Lang d'Edmundston, Miles Agnès Daigle et Weeda Charest de St-Jacques.

Conduisaient le deuil: Son époux M. Jos. H. Daigle, sa mère, Mde Col. J. W. Baker, ses beaux-frères, Messieurs John Daigle, et Ephrem Hubert, son beau-père, M. H. U. Daigle, ses frères Jessie et W. Baker et autres. Distribuèrent les cartes mortuaires, Miles Rita et Gabrielle Charest.

Bien nombreuses ont été les marques de sympathies reçues par la famille. Tributs floraux: M. et Mme H. U. Daigle d'Edmundston, Miles Weeda et Queenie Daigle, M. et Mme John J. Daigle, M. et Mme Ephrem J. Hubert, Georges Sirois et Dr. Hébert d'Edmundston, M. et Mme Jesse Baker de Fort-Kent, M. et Mme Albert Ouellet de Québec et les employés de M. John J. Daigle.

Messages:— M. et Mme Albert Ouellet de Québec, M. et Mme Frédéric Soucy de Boston, M. E. D. Ouellet de Rivière du Loup, M. Bert McKannan de Moncton et Mlle May McEvoy de New-Castle.

Cartes de Sympathies:— Les religieuses de la Congrégation de notre-Dame, Montréal, La famille F. Bélanger; M. et Mme Nap. Levasseur, Dr. et Mme E. A. Martin, M. et Mme A. J. Tra-

suite à la page 10

LES ELECTIONS CIVIQUES

Mardi prochain, les contribuables auront à choisir un maire et des échevins pour l'administration de la ville.

Ce n'est pas à un fait banal auquel on peut se désintéresser facilement. Si les fonctions de maire et d'échevins ne comportent pas de rémunération, elles ont de grandes responsabilités. Ce n'est pas tout chacun qui peut les assumer.

Il ne suffit pas d'être "bon garçon" pour remplir ces positions. L'administration d'affaires publiques, pour servir avantageusement le contribuable, exige des qualités; le sens des affaires, l'esprit d'initiative, le désintéressement personnel, un bon jugement, etc.

Tout quartier a le devoir de choisir pour le représenter au conseil-ville, l'homme qui peut le mieux servir les intérêts généraux. Il ne doit pas être question de parti politique ou d'animosité personnelle. Il faut choisir l'homme le mieux qualifié.

Il importe plus que jamais cette année de choisir un bon conseil, des échevins qui assisteront régulièrement aux assemblées et resteront en fonction tout le terme d'office. Des projets importants sont à l'étude, de grands développements sont en perspective. Sachons choisir un bon conseil-ville pour bien administrer l'argent des contribuables — notre argent!

Le Docteur A. M. Sormany vient de terminer l'installation d'appareils pour Rayons X et traitements électriques les plus puissants dans la province. Ces machines sont d'un mécanisme très perfectionné, comportant les développements les plus modernes.

Le docteur a suivi un cours de plusieurs mois, l'an dernier, dans les plus grands hôpitaux de New-York, et avec les appareils qu'il possède maintenant à son bureau, il peut offrir un service de Rayons X aussi parfait que n'importe où ailleurs, et donner les traitements électriques les plus efficaces.

Les citoyens de la ville, du comté et des alentours sauront sans doute reconnaître l'avantage d'avoir un aussi important service à leur porte, en donnant au Dr. Sormany tout l'encouragement qu'il mérite.

INSTALLATION UNIQUE DANS LA PROVINCE

Le Docteur A. M. Sormany vient de terminer l'installation d'appareils pour Rayons X et traitements électriques les plus puissants dans la province. Ces machines sont d'un mécanisme très perfectionné, comportant les développements les plus modernes.

Le docteur a suivi un cours de plusieurs mois, l'an dernier, dans les plus grands hôpitaux de New-York, et avec les appareils qu'il possède maintenant à son bureau, il peut offrir un service de Rayons X aussi parfait que n'importe où ailleurs, et donner les traitements électriques les plus efficaces.

Les citoyens de la ville, du comté et des alentours sauront sans doute reconnaître l'avantage d'avoir un aussi important service à leur porte, en donnant au Dr. Sormany tout l'encouragement qu'il mérite.

Le Docteur A. M. Sormany vient de terminer l'installation d'appareils pour Rayons X et traitements électriques les plus puissants dans la province. Ces machines sont d'un mécanisme très perfectionné, comportant les développements les plus modernes.

Le docteur a suivi un cours de plusieurs mois, l'an dernier, dans les plus grands hôpitaux de New-York, et avec les appareils qu'il possède maintenant à son bureau, il peut offrir un service de Rayons X aussi parfait que n'importe où ailleurs, et donner les traitements électriques les plus efficaces.

Les citoyens de la ville, du comté et des alentours sauront sans doute reconnaître l'avantage d'avoir un aussi important service à leur porte, en donnant au Dr. Sormany tout l'encouragement qu'il mérite.

Le Docteur A. M. Sormany vient de terminer l'installation d'appareils pour Rayons X et traitements électriques les plus puissants dans la province. Ces machines sont d'un mécanisme très perfectionné, comportant les développements les plus modernes.

Le docteur a suivi un cours de plusieurs mois, l'an dernier, dans les plus grands hôpitaux de New-York, et avec les appareils qu'il possède maintenant à son bureau, il peut offrir un service de Rayons X aussi parfait que n'importe où ailleurs, et donner les traitements électriques les plus efficaces.

Les citoyens de la ville, du comté et des alentours sauront sans doute reconnaître l'avantage d'avoir un aussi important service à leur porte, en donnant au Dr. Sormany tout l'encouragement qu'il mérite.

Le Docteur A. M. Sormany vient de terminer l'installation d'appareils pour Rayons X et traitements électriques les plus puissants dans la province. Ces machines sont d'un mécanisme très perfectionné, comportant les développements les plus modernes.

Le docteur a suivi un cours de plusieurs mois, l'an dernier, dans les plus grands hôpitaux de New-York, et avec les appareils qu'il possède maintenant à son bureau, il peut offrir un service de Rayons X aussi parfait que n'importe où ailleurs, et donner les traitements électriques les plus efficaces.

LA VILLE D'EDMUNDSTON PRELEVERA \$5000 DE MOINS EN TAXE EN 1929

Les estimés pour l'année courante prévoient pour l'inscription du nom des rues et le numérotage des maisons. — Le conseil vote l'argent nécessaire pour le service de gardes-malades.

UN REVENU PROBABLE DE \$151,000

ON DISCUTE LA FERMETURE DES MAGASINS

Les membres de la Chambre de Commerce se sont réunis hier soir pour discuter plusieurs questions importantes.

La Chambre de Commerce de la ville d'Edmundston a tenu son assemblée régulière hier soir dans la salle de délibérations de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de l'hon. J. E. Michaud.

Les membres présents étaient: M. M. le maire M. D. Cormier, Dr. A. M. Sormany, Dr. P. H. Laporte, Dr. F. Collin, J. J. Daigle, F. E. Fournier, V. H. Albert, Georges Michaud, J. J. Roy, Joseph Michaud, Geo. Ringuette, E. F. Bélanger, Robert Sirois, H. J. Dubé, M. M. Thériault, Geo. Larlee, J. G. Boucher, Thomas Guernette, A. J. Cyr, Léon Gagnon, C. N. Bégin, secrétaire, etc.

M. Robert Sirois fait rapport à l'assemblée des démarches du comité chargé de demander à la ville de placer le nom des rues et faire le numérotage des maisons. Une somme de \$1500 a été placée dans les estimés pour faire cette amélioration cette année. Les membres votent des félicitations au comité pour ses démarches fructueuses.

La question de la fermeture des magasins à certains soirs de la semaine, et particulièrement les dimanches et jours de fête, est longuement discutée. Le comité chargé de s'occuper de cette question va continuer son travail et arrivera bientôt à une solution satisfaisante. Il suffit d'une entente générale. Tous les marchands semblent disposés à fermer leur magasin trois soirs par semaine à la condition que tous les marchands agissent ainsi.

Quant au commerce du dimanche, la loi fédérale y pourvoit et l'application de la loi est entre les mains de la police locale et provinciale.

Un comité est formé pour étudier les moyens à prendre pour offrir aux touristes les renseignements nécessaires pendant l'été. M. M. Robert Sirois, Léon Gagnon et M. M. Thériault sont chargés de cette question.

Les membres s'intéressent beaucoup à la disparition des traverses à niveau qui existent en ville et sur la route Edmundston-St-Léonard. Le Dr Laporte propose qu'un comité soit chargé d'étudier cette question et de préparer un rapport qui devra être soumis à la Commission des Chemins de fer sous peu. Le comité a 15 jours pour faire ce travail et il est composé du président de la Chambre de Commerce, du maire de la ville, du Dr Laporte, Thomas Guernette et J. G. Boucher.

Son honneur le maire Cormier annonce que la législature a adopté le bill de la ville lui permettant d'emprunter l'argent pour le développement proposés sur la Rivière-Verte. De la discussion qui suit il ressort que la Cie Fraser, par un amendement au bill plus haut mentionné, peut maintenant vendre de l'électricité à la ville d'Edmundston, chose qu'elle ne pouvait faire l'automne dernier d'après son contrat avec la St. John River Power Co. On demande alors à la ville de s'enquérir auprès de M. Archibald Fraser s'il serait disposé à fournir l'électricité à la ville, et à quelles conditions. La rumeur veut que la compagnie consentirait cette électricité à un prix très bas, à moins d'un sou dix centimes par kilowatt-heure.

L'assemblée s'ajourne vers minuit.

Le 2nd day of April, A.D., 1929.
Thomas GUERRETTE,
Town Clerk.

ELECTION CIVIQUE Ville d'Edmundston

AVIS est par les présentes donné que l'élection annuelle pour Maire et Echevins aura lieu mardi le 16 avril, A.D., mil neuf cent vingt-neuf. Les nominations seront reçues par le sous-signé jusqu'à 6 heures, p.m., vendredi le 12 avril, mil neuf cent vingt-neuf.

Le poll pour la dite élection sera tenu au Palais de Justice. Il ouvrira à 10 heures a.m., et restera ouvert jusqu'à 4 heures p.m., du même jour.

Daté à Edmundston, N.-B., le 2 avril mil neuf cent vingt-neuf.

CIVIC ELECTION Town of Edmundston

NOTICE is hereby given that the annual election for Mayor and Alderman will be held on Tuesday, the 16th day of April A.D. 1929.

Nominations as required by law will be received by the undersigned up to six o'clock, p.m., Friday the twelfth day of April instant.

The Poll for said election will be held in the Court House, in the said town, and will be open at 10 o'clock in the forenoon and remain open until Four o'clock in the afternoon on the same day. Dated at Edmundston, N.-B.,



PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

M. B. A. BOURGEOIS EST ELU PRESIDENT

Moncton, N.-B. — M. Bliss A. Bourgeois, trésorier du Canadian National, région de l'Atlantique, a été élu président de la Ligue de Sécurité des Provinces Maritimes. Le président honoraire est l'hon. Frank R. Hertz, lieutenant-gouverneur de l'île du Prince-Edouard. Le comité exécutif se compose de l'hon. J. P. M. Baxter, premier ministre du Nouveau-Brunswick, de l'hon. E. N. Rhoads, premier ministre de Nouvelle-Ecosse, de l'hon. A. E. l'île du Prince-Edouard, W. H. Dennis, Halifax, J. L. MacDonald Moncton, et John Oliver, Saint-Jean.

On prévoit comme pour les années passées un déficit dans les systèmes d'eau et d'égouts.

Au compte des dépenses une somme de \$1500, a été inscrite pour l'inscription des noms aux coins des rues et le numérotage des maisons. Ce sera là une amélioration notable, demandée depuis longtemps et qui comportera de grands avantages.

Aussi voyons-nous qu'une somme de \$2000 a été votée pour le service de gardes-malades, pour l'hygiène publique. L'idée est excellente mais n'aurait-il pas mieux valu commencer par engager un inspecteur sanitaire pour surveiller la provenance et la distribution de certains aliments en ville, tels que le lait, les viandes, le poisson, etc.?

Voici le budget tel qu'il a été présenté et adopté par le Conseil—

DEPENSES

Intérêt, compte capital ..	\$ 900.
Débentures-Séries ..	2200.
Fonds de réserve ..	10000.
Les pauvres ..	5045.
Dépt. d'incendies ..	7365.
Dépt. de Police ..	4310.
Intérêts — rues ..	4160.
Trottoirs en ciment ..	7000.
Entretien des rues ..	7500.
Eclairage des rues ..	1500.
Noms des rues et numérotage des maisons ..	1500.
Camion, grader, etc. ..	1500.
Administration ..	4700.
Mun. de Madawaska ..	6280.
Gardes-malades ..	2000.
Hôtel-de-ville, hypothèque ..	1660.
Fanfare ..	250.
Imprévues ..	750.
Service d'égouts ..	11700.
Service d'aqueduc ..	43900.
Service d'électricité ..	24800.
	\$151000.

REVENUS

Warrant 1928 ..	45000.
Arrérages de taxes ..	17000.
Taxes spéciales ..	1000.
Dépt. de police ..	200.
Licences ..	500.
Divers ..	800.
Service d'égouts ..	6500.
Service d'aqueduc ..	25000.
Service d'électricité ..	55000.
	\$151000.

LES OFFRES DE LA COMPAGNIE SONT MAINTENUS

Treize cas d'expropriation en cour de comté hier matin.

La St. John River Company a présenté hier matin devant le Juge Carleton de la cour de comté, treize cas d'expropriation en rapport avec l'inondation au Grand-Sault.

Deux personnes ont réglé avant la cour et le juge, dans les autres cas, a maintenu les offres de dédommagement de la compagnie. En rendant son jugement, le juge a averti les personnes en causes que la compagnie paierait les frais d'expropriation si les deeds étaient remis à celles-ci avant le 1er mai. Autrement les parties devront payer les frais.

LA PLAIE DU DIVORCE

Ottawa, 3.—Il y a eu 768 divorces au Canada en 1928, soit 37 de plus que l'année précédente.

Par province, le divorce, l'année dernière, se divise comme suit: Ontario, 213; Colombie Anglaise, 203; Alberta, 168; Manitoba, 79; Saskatchewan, 55; Nouvelle-Ecosse, 28; Québec 25; Nouveau-Brunswick, 14.

Depuis la Confédération un seul divorce a été accordé dans l'île du Prince Edouard, il y a une quinzaine d'années. Le divorce augmente surtout dans l'Ontario et l'Alberta. Plus de femmes que d'hommes demandent le divorce depuis quelques années.

PLEBISCITE SUR LA PROHIBITION EN JUILLET

Charlottetown, I.P.E. 6.—Le premier ministre, A. C. Saunders, annonce que la plébiscite sur la question des liqueurs aura lieu en juillet prochain. Les citoyens devront répondre aux questions suivantes:

1.—Êtes-vous en faveur de la loi de prohibition telle qu'elle existe dans cette province?

2.—Êtes-vous en faveur de la vente de la bière et des spiritueux par colis cachetés sous le contrôle du gouvernement?

CALENDRIER DE 13 MOIS

Ottawa, 5.—M. Cotsworth, de la Société des Nations, le propagateur du calendrier de treize mois de vingt huit jours chacun, vient de terminer une tournée de propagande en Canada en faveur de ce projet et il s'en retourne à Genève. M. Cotsworth déclare que le projet est favorablement accueilli partout. Le treizième mois qu'il s'agit d'ajouter, entre juin et juillet, porterait le nom de sol.

SAINT-FRANÇOIS

Le 2 avril fut béni le mariage de M. Alphé Cyr à Mile Alice Emond. M. Patrick Emond servait de témoins à sa fille et M. Cyrille Cyr accompagnait son fils. Les nouveaux époux font leur voyage de nocé à Rivière-du-Loup et Québec. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES — Est décédée le 31 mars Dame Veuve Pierre Saindon à l'âge de 1 ans. Elle laisse plusieurs enfants entr'autres Paul, Joseph, Demertrie et Marguerite de cette paroisse.

COLLEGE SACRE-COEUR Bathurst, N.-B.

Séance en l'honneur de la fête du R. P. Supérieur.

"L'IMMIGRANT ACADIEN" drame social acadien Par James Branch du Collège du Sacré-Coeur Comédie anglaise

"The First National Boat of Canada". Par W. H. Baker Orchestre—Chant—Fanfare. Le 17 avril, mercredi soir à 7.30.